

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE MICHEL BOISSEL – MAINTENANCE DU RESEAU TELECOM IMPASSE DES MYOSOTIS ARRETE N° 2022/241		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la Route ;
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 13 octobre 2022 de la société Michel BOISSEL sollicitant la Ville, pour le compte d'ORANGE, pour des travaux de maintenance du réseau Télécom impasse des Myosotis à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société Michel BOISSEL est autorisée à procéder, à partir du 20 octobre 2022 et pour une durée de 10 jours, à des travaux de maintenance du réseau Télécom impasse des Myosotis à Ifs.
- Article 2 :** Dans le cadre de la réalisation de ces travaux, la circulation sera alternée par la mise en place d'un alternat manuel.
- Article 3 :** La société Michel BOISSEL est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société Michel BOISSEL devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale ;
- La société Michel BOISSEL ;
- KEOLIS ;
- Caen la mer – service de collecte des déchets ;
- Le SDIS. |

Fait à Ifs, le 14 octobre 2022



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.